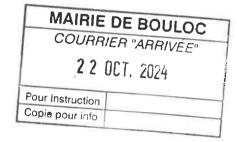


Direction des Affaires Economiques Horaires : 8h-12h30/13h-17h Dossier suivi par Guy DAIMÉ Chef de projet Politiques Territoriales Mail : qdaime@cm-toulouse.fr

Tél.: 05.61.10.47.11

Nos réf.: LA/GD/SDE/NS1024 103 Objet: modification simplifié n°4 PLU Mairie de Bouloc Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, 55 rue Jean Jaurès 31620 BOULOC



Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint,

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne a bien été destinataire des documents relatifs à la 4ème modification simplifiée de votre PLU.

Celle-ci concerne le règlement de la zone 1Aux de la zone Lafitte afin de permettre l'implantation d'un crématorium sur un terrain de 7595 m2.

Nous notons que la modification du règlement permettra d'implanter des activités sur des terrains de moins de 1 ha, ce qui est intéressant pour des activités artisanales.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne émet un avis favorable sur votre projet de modification du PLU.

Nous profitons de ce courrier pour indiquer que nos services peuvent être sollicités par vos soins ou ceux d'un éventuel aménageur si besoin en vue de l'aménagement futur de la zone.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, en l'assurance de ma sincère considération.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE